

**RÉUNION DU BUREAU
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE CORSE**

LUNDI 27 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION

N°05/27-07-2026

OBJET :

ACTION ECONOMIQUE - ENTREPRISES ET TERRITOIRES

**DEMANDES DE SOUTIENS FINANCIERS AU TITRE DE 2026 :
ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DE FOIRES & SALONS**

DEMANDES ENREGISTRÉES À L'EPCI DE CORSE AU 18/06/2026

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026, et notamment :

- L'article 5.3 - « *Compétences du Conseil d'administration* » ;
- L'article 5.4 - « *Délégation d'attribution du Conseil d'administration à d'autres instances de l'établissement public* », précisant que le Conseil d'administration peut déléguer au Bureau une partie de ses attributions pour une période et un objet déterminés ;

VU la délibération n°09/22-12-2025/9 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, portant délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Bureau ;

Le Bureau, régulièrement convoqué, délibérant valablement en vertu de la délégation consentie par le Conseil d'administration ;

Le quorum étant atteint :

Nombre total de Membres élus du Bureau	:	16
Quorum	:	9
Nombre de Membres élus du Bureau présents	:	7
Nombre de Membres élus du Bureau ayant donné pouvoir	:	3
Nombre total de Membres élus du Bureau présents et représentés	:	10
Nombre total de votants	:	10
Adoption	:	10

Membres élus du Bureau présents :

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.
Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.
Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Karina GOFFI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI.

Membres Elus Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.
Angèle BASTIANI à Charlotte TERRIGHI
Gilles GIOVANNANGELI à Gilles SIMEONI

Représentant des Professionnels : M.
Auguste GIOVANNI à Jean DOMINICI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

VU la loi n°2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU le décret n°2025-1248 du 19 décembre 2025 pris pour l'application de la loi n°2025-640 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2025 relatif à l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026 ;

VU le Règlement intérieur de l'EPCI de Corse, adopté par délibération n°01/22-12-2025/1 du Conseil d'administration du 22 décembre 2025 ratifiée par délibération n°02/02-01-2026/19 du 2 janvier 2026, modifié par délibération n°04/26-03-2026/29 du 26 mars 2026 ;

VU l'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, actée par délibération n°01/02-01-2026/18 du 2 janvier 2026 ;

VU la délibération n°03/02-01-2026/20 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 2 janvier 2026, prenant acte de la mise en place de la gouvernance actée lors de la séance d'installation du Conseil d'administration du 22 décembre 2025 ;

VU le Règlement d'attribution des aides directes de l'EPCI de Corse adopté par délibération n°16/26-03-2026/41 du Conseil d'administration du 26 mars 2026 ;

VU le projet de convention EPCI-C/CdC/ADEC 2026 de mise en œuvre des actions économiques concertées du SRDEII, ci-annexé et en cours de validation ;

CONSIDÉRANT les dossiers de demande de soutien financier soumis par les Associations organisatrices de Foires et Salons du territoire au titre de 2026 et enregistrés au 18 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission Commerce réunie le 18 juin 2026, tel que détaillé dans le tableau ci-après ;

CONTEXTE :

Conformément à l'article 4 « Critères d'appréciation pour l'attribution des aides » du Règlement d'attribution des aides directes de l'EPCI de Corse adopté par le Conseil d'administration du 26 mars 2026, les propositions d'attribution sont appréciées sur la base des critères de pertinence des programmes d'actions, de la participation à la mise en œuvre de la politique d'appui aux entreprises et de défense des intérêts du Commerce, de l'Industrie et des Services du territoire, de la qualité et de la visibilité du projet ; ainsi que des conditions tarifaires et des droits de stands ou d'espaces facturés ou non aux exposants ressortissants de l'EPCI de Corse.

Conformément à l'article 5.2. « Date de dépôt des demandes de subvention », pour des raisons comptables, la date limite de dépôt des dossiers est fixée :

- Prioritairement avant le 31 mars de l'année N ;
- **De manière subsidiaire au 30 juin de l'année N, pour pouvoir être prises en compte, le cas échéant au Budget Rectificatif.**

En complément, et spécifiquement concernant l'attribution des subventions destinées soutenir les Associations organisatrices de Foires et Salons, afin de mieux cibler la portée finale des soutiens octroyés par l'EPCI de Corse à ces manifestations, et uniquement lorsqu'elles seront considérées comme apportant une valeur ajoutée significative aux entreprises et territoires de notre circonscription, les aides ne seront pas attribuées aux organisateurs mais directement aux ressortissants, commerçants et chefs d'entreprise, **en allègement ou prise en compte de leurs frais de participation (location de stands, aménagements, voyages et séjours...)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

Une exception sera maintenue lorsque les organisateurs ne facturent pas de frais de participation et accueillent gratuitement les ressortissants, en général pour des manifestations de faible importance.

Pour les opérations dont les organisateurs facturent des droits de stands ou d'espaces aux exposants, la participation de l'EPCI de Corse se formalisera donc par :

Une aide dont le montant plafonné sera préalablement défini par conventionnement à intervenir entre l'EPCI de Corse et l'association organisatrice, et versée sur présentation des éléments et justificatifs suivants :

- La liste et la copie des Kbis des entreprises ayant participé à l'opération ;
- La copie des factures acquittées portant la mention du tarif exceptionnel et de la prise en charge partiel des frais de stand ou de location d'espace par l'EPCI de Corse.

FESTIVALS, FOIRES ET SALONS 2026 :

Festivals, Foires et Salons	Coût global du plan d'actions	Subvention demandée 2026	Avis Commission Commerce	Type de soutien
Salon des Affaires	89 990 €	12 000 €	12 000 €	Aide directe
Salon de la Chasse	102 000 €	20 000 €	10 000 €	Aide directe
Fiama Festival	33 900 €	10 000 €	5 000 €	Aide directe
La Table des Régions	16 250 €	4 000 €	Avis défavorable	
Creazione	200 000 €	6 000 €	6 000 €	Aide directe
Salon de la voyance et du bien-être	25 900 €	1 500 €	Avis défavorable	
Festival Porto Latino	700 000 €	10 000 €	Avis défavorable	
Bastia Beer Festival	37 980 €	2 000 €	1 500 €	Prise en charge frais de stand
Salon du chocolat Bastia	268 300 €	20 000 €	10 000 €	Prise en charge frais de stand
Salon Hôtellerie de plein air	13 000 €	3 000 €	3 000 €	Aide directe
Festi Bocca	309 000 €	10 000 €	10 000 €	Aide directe
Fiera d'Audde	19 000 €	3 000 €	3 000 €	Aide directe
Fiera di u turisimu campagnolu	95 942 €	7 000 €	7 000 €	Aide directe
Fiera di Baracci	36 000 €	4 000 €	4 000 €	Aide directe
OIT Porticcio-Taravo-Ornano	18 000 €	8 000 €	5 000 €	Aide directe
Médiévales de Levie	140 000 €	20 000 €	Avis défavorable	
Salon du chocolat d'Ajaccio	114 000 €	15 000 €	10 000 €	Prise en charge frais de stand
TOTAL	2 219 262 €	155 500 €	86 500 €	

Fédération des Unions de Commerçants du Grand Bastia – Salon des Affaires 2026

Afin de dynamiser le centre-ville de Bastia et de permettre aux commerçants de proximité d'écouler, sous forme d'une braderie, leurs stocks et invendus, la Fédération des Unions de Commerçants et Artisans du Grand Bastia a organisé, du mercredi 4 au dimanche 8 février 2026, la 7^{ème} édition du Salon des Affaires à Bastia.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

Un hall d'exposition couvert de 1 800 m² a été installé sur la Place Saint-Nicolas et a accueilli 90 commerçants exposants venus de toute la Corse : Bastia, Ajaccio, Ghisonaccia, Moriani, Alistro, Folelli, Corte, L'Île-Rousse, Borgo et Biguglia.

L'opération et le plan de communication déployé (presse et radio) ont généré une fréquentation exceptionnelle en centre-ville, bénéficiant à l'ensemble des commerçants, artisans, cafetiers et restaurateurs de la Ville, qui ont pu tirer profit de cette affluence supplémentaire.

L'édition 2026 a connu un véritable succès et enregistré plus de 20 000 visiteurs.

Période : du 4 au 8 février 2026

Plan de Communication : Presse écrite, radios et réseaux sociaux

Budget global de l'opération : 89 990 €

Avis favorable pour une aide directe de 12 000 €

Association Caccia d'Oru – Salon de la Chasse à Corte

Le Salon de la Chasse Caccia d'Oru est revenu pour une 4^{ème} édition.

Grande nouveauté cette année, après L'Île-Rousse, l'événement s'est installé à Corte, au cœur de la Corse, à l'Espace Chabrières, avec parking gratuit pour les visiteurs.

Véritable levier d'attractivité et de dynamisation du centre de la Corse en général et de la ville de Corte en particulier, le salon a généré une fréquentation profitable à l'ensemble des commerces locaux. La Fédération des commerçants de Corte a d'ailleurs été partenaire de l'opération.

Caccia d'Oru s'est imposé comme un rendez-vous incontournable des passionnés, mais aussi des curieux et des familles : un événement accessible, convivial et riche en échanges autour de la chasse en Corse, rappelant la chasse comme pratique culturelle, intergénérationnelle et en lien avec la nature.

Programme 2026 : environ 50 exposants, démonstrations de chiens d'arrêt et recherche de sanglier blessé (UNUCR), démonstrations culinaires de chefs, présence de l'École d'armurerie de Liège et exposition de véhicules (quads, 4x4). Animations : tir à l'arc, ball-trap laser, initiation au tir sportif, ramassage écoresponsable des douilles (récompense en cartouches), espace bar & restauration (veau, cochon à la broche), concert live le samedi soir et animations ludiques pour les enfants.

Période : du 17 au 19 avril 2026

Plan de communication : Presse écrite, radios et réseaux sociaux

Budget global de l'opération : 102 000 €

Avis favorable, pour une aide directe de 10 000 €

Association Corsican Food Lab – 1^{ère} édition de Fiamma Festival à Aleria

L'association Corsican Food Lab (laboratoire de recherche en gastronomie) a organisé la 1^{ère} édition du « Fiamma Festival » à Aléria, au cœur de la Plaine orientale, premier terroir agricole de Corse.

Concept : deux journées (10h00-20h00) qui ont réuni producteurs, restaurateurs et artistes locaux autour d'une restauration en circuit court, d'une programmation musicale (concerts et DJ) et d'une vingtaine d'ateliers pratiques (balade botanique, plantes et infusions, modelage, pilates, running...). Format volontairement intimiste, à nombre de places limité, pour favoriser la qualité des échanges.

Une sélection de la jeune scène gastronomique corse : Panzo (Ajaccio), Palauma (Solaro), Col Tempo et Radiche (Bastia), L'Orriu (Porto-Vecchio), Le Temps des Oliviers (Ajaccio), ainsi que des producteurs locaux.

Fréquentation : 400 entrées sur 2 jours, 40 acteurs mobilisés (restaurateurs, producteurs, artisans), 20 bénévoles ; vocation annuelle.

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

Période : les 2 et 3 mai 2026

Communication : presse écrite, radio et réseaux sociaux

Budget global de l'opération : 33 900 € | Aide EPCI-C sollicitée : 10 000 €

Avis favorable, pour une aide directe de **5 000 €**

Office de Tourisme de Bastia – Festival « Creazione » à Bastia

10^{ème} édition du Festival Méditerranéen de la Mode, du Design et des Savoir-faire « Creazione », du 10 au 13 juin 2026 à Bastia (Palais des Gouverneurs, Musée et place du Donjon).

Porté par l'Office de Tourisme Intercommunal de Bastia, ce rendez-vous glamour fête ses 10 ans d'existence et s'est imposé comme la vitrine de la création insulaire. Chaque édition réunit plus de 40 créateurs (dont près d'un tiers de talents inédits), une trentaine d'artistes et de musiciens, et accueille près de 4 500 visiteurs dans le cadre prestigieux du Palais des Gouverneurs.

Vitrine du dynamisme économique local, le festival valorise les savoir-faire insulaires (mode, design, cosmétique corse, circuits courts) et s'inscrit dans une démarche éco-responsable. Il associe étroitement la jeunesse via l'Université de Corse (Pôle Pépite, Fab Lab, Arts Appliqués), renforçant l'attractivité du territoire et la notoriété de la destination.

Période : du 10 au 13 juin 2026.

Plan de Communication : presse écrite (Locales et nationales), radio, réseaux sociaux...

Budget global de l'opération : 200 000 euros

Avis favorable, pour une aide directe de **6 000 €**

Association Bastia Beer Club – 5^{ème} édition de « Bastia Beer Festival

Forte de la réussite des éditions précédentes, l'association Bastia Beer Club renouvelle l'opération et organise la 5^{ème} édition du « Bastia Beer Festival » sur la place Saint Nicolas à Bastia. L'édition 2025 avait rassemblée plus de 5 000 visiteurs.

Un événement en plein air durant 3 jours, dont deux nocturnes, regroupant seize brasseries, locales, nationales et internationales, dont 8 brasseries locales (Monte Kyrie, Paolina, Pietra, Malaccela, Ribella Bocca, Brasserie la 9 et Gloria), 4 brasseries continentales, et 4 brasseries Européennes.

Période : du 17 au 19 septembre 2026

Plan de Communication : Presse écrite, radios et réseaux sociaux

Budget global de l'opération : 37 980 euros

Avis favorable, participation de l'EPCI de Corse à cette opération, et soutien financier par le versement d'une contribution plafonnée à **1 500 €**, visant à prendre en charge une partie des frais de stand des ressortissants participant à l'opération.

Une convention financière devra intervenir entre l'EPCI de Corse et l'Association organisatrice, la dotation lui sera versée sur présentation des justificatifs (KBIS des entreprises participantes, factures ou bons de commande faisant mention de la prise en charge partielle de l'EPCI de Corse).

Association du Chocolat et délices de Corse – 14^{ème} édition du Salon du Chocolat de Bastia

Devenu le rendez-vous incontournable des passionnés de chocolat, c'est aujourd'hui le 2^{ème} plus important salon du chocolat de France.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

Chiffres clés : près de 200 stands locaux, nationaux et internationaux, 40 000 visiteurs sur 3 jours et 2 400 m² d'exposition.

Entrée à 3 € (gratuite pour les moins de 12 ans), toutes les animations gratuites.

Temps forts : ateliers, démonstrations et conférences de chefs et Meilleurs Ouvriers de France, défilés de robes en chocolat, espace Choko Kids et accueil de plus de 500 enfants des écoles de l'agglomération de Bastia.

Le salon soutient les jeunes des filières professionnelles et apprentis (Lycée Giocante de Casabianca, CFA, IMT de Grenoble) par une mise en pratique de leurs acquis.

Période : du 16 au 18 octobre 2026

Plan de communication : panneaux 4x3 m dans toute la Corse, 50 000 flyers, magazine gratuit (45 000 ex.), 20 000 invitations, écran LED géant, insertions presse, TV, radio et réseaux sociaux.

Budget global de l'opération : 268 300 €

Avis favorable, participation de l'EPCI de Corse à cette opération, et soutien financier par le versement d'une contribution plafonnée à **10 000 €**, visant à prendre en charge une partie des frais de stand des ressortissants participant à l'opération.

Une convention financière devra intervenir entre l'EPCI de Corse et l'Association organisatrice, la dotation lui sera versée sur présentation des justificatifs (KBIS des entreprises participantes, factures ou bons de commande faisant mention de la prise en charge partielle de l'EPCI de Corse).

Association Corsica Challenge Events – La Table des Régions

L'Association Corsica Challenge Events organise la première édition de « La Table des Régions » à la Place d'Armes de Bastia, 3 jours de culture, de saveurs et de musique ouverts au grand public.

L'évènement met à l'honneur la richesse gastronomique et culturelle des différentes régions, à travers des stands culinaires (environ 12 exposants), des animations musicales et un espace convivial.

- Vendredi 22 – Soirée d'ouverture : accueil officiel, DJ The Hood et concert d'I Pignotti.
- Samedi 23 – Bien-être, gastronomie & musique : méditation & bain sonore, atelier cuisine créole, The Hatmakers, Lucca Antonelli et Nolapse.
- Dimanche 24 – Clôture : DJ The Hood et concert de clôture The Hatmakers.

Période : du 22 au 24 mai 2026

Plan de communication : Presse écrite, radio, réseaux sociaux

Budget global de l'opération : 16 250 €

La restauration à ciel ouvert proposée sur un long week-end de mai s'exerce en concurrence directe avec les restaurateurs de la ville, dont une partie accueille cette manifestation avec réserve, y voyant une forme de concurrence déloyale.

Avis défavorable

Association Elena Events – « Salon de la voyance et du bien-être » à Moriani

Le Salon de la voyance et du bien-être aura lieu à l'Hotel San Lucianu à Moriani.

Il réunira environ 25 exposants (praticiens, artisans et créateurs), pour la plupart installés sur la commune de San Nicolao, qui auront pour but de favoriser les échanges, et les rencontres dans un cadre structuré.

Période : 12 - 13 et 14 juin

Lieu : Hôtel San Lucianu Moriani

Plan de Communication : Presse écrite, radios et réseaux sociaux

Budget global de l'opération : 25 900 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024999621067 20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

L'objet du Salon « voyance et bien-être » n'entre pas dans le champ des missions commerce, industrie et services de l'EPCI de Corse, au regard du principe de spécialité prévu à l'article L.710-1 du Code de commerce, par conséquent et sans préjuger de l'intérêt de la démarche pour les praticiens concernés, cette demande est jugée inéligible aux aides de l'EPCI de Corse.

Avis défavorable.

Festival « Porto Latino » à Bastia

La 24^{ème} édition du Festival Porto Latino se déroulera à la Citadelle de Bastia.

Rendez-vous estival incontournable, le festival rencontre un incontestable succès tant sur le plan de l'animation que sur le plan culturel, et génère une fréquentation profitable à l'ensemble des commerces de la ville.

Les éditions précédentes ont réuni en moyenne 8000 à 9000 spectateurs sur 4 soirées (Josman, Grand Corps Malade, Santa, Louise), confirmant l'attractivité du festival.

Une programmation engagée : artistes de renom et soutien à l'émergence musicale insulaire via un comité de sélection dédié, partenariat média avec RCFM, ancrage territorial fort, démarche d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les VHSS, dispositif de prévention et de sécurité.

Période : du 4 au 6 août 2026

Plan de Communication : Presse écrite, radios et réseaux sociaux

Budget global de l'opération : 700 000 €

Malgré l'intérêt manifeste de l'opération, l'association Porto Latino ayant pour objet « d'organiser des manifestations culturelles et artistiques ainsi que des concerts et des festivals » le principe de spécialité prévu à l'article L.710-1 du Code de commerce circonscrit le champ d'intervention de l'établissement au commerce, à l'industrie et aux services.

Avis défavorable.

Salon de l'Hôtellerie de Plein air – Salon HPA

L'Association de l'Hôtellerie de Plein Air a organisé, le 5 mars 2026, la première édition du Salon de l'HPA au Palais des Congrès d'Ajaccio. Cette manifestation professionnelle a réuni les gérants de campings de la circonscription à l'occasion de leur assemblée générale, avant de leur ouvrir un espace d'exposition regroupant 29 exposants professionnels du secteur.

Période : 5 mars 2026

Plan de communication : Presse écrite, radios et réseaux sociaux

Budget global de l'opération : 13 300 €

Avis favorable, pour une aide directe de 3 000 €

Association Festi Bocche – 2^{ème} édition du festival culinaire Festi Bocca

L'Association Festi Bocche a organisé les 25 et 26 avril 2026, dans le Quartier Pisan de la Haute Ville de Bonifacio, la 2^{ème} édition du festival culinaire Festi Bocca. Véritable parcours gastronomique à ciel ouvert, l'événement a réuni près de 70 exposants locaux, une vingtaine de points de restauration et de street food ainsi que plusieurs groupes musicaux insulaires, autour d'un programme alliant marchés de producteurs et d'artisans, dégustations, masterclass, ateliers et démonstrations de chefs en direct. Fort de plus de 30 partenaires institutionnels et privés et d'un plan de communication à fort impact médiatique (TV, radios, presse, réseaux sociaux), le festival confirme avec cette deuxième édition son ancrage comme rendez-vous incontournable de la gastronomie corse.

Atteint de son objectif de médiation
02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

Période : 25 et 26 avril 2026 – Quartier Pisan, Haute Ville de Bonifacio
Plan de communication : TV, radios, presse écrite, réseaux sociaux
Budget global de l'opération : 309 000 €

Avis favorable, pour une aide directe de 10 000 €

Association Fiera d'Auddè « 9^{ème} édition de la Foire en juillet à Aullène »

L'association Fiera d'Auddè a repris, depuis 8 ans, l'organisation de la Foire d'Aullène qui se tient depuis des décennies.
Cette foire agro-pastorale met en avant les animaux de race locale, les savoir-faire artisanaux et produits locaux.

Budget : 19 000 €

Avis favorable, pour une aide directe de 3 000 €

Cumitatu Filitosa – 33^{ème} édition de la Fiera di u Turisimu campagnolu

Les 1, 2 et 3 août prochains, la foire de Filitosa fêtera ses 33 ans.
Il s'agira cette fois encore d'un rendez-vous fort de réflexion et de prospection pour le développement équilibré et durable des territoires ruraux.
D'année en année, l'intérêt et la participation à cette foire grandissent en accueillant des milliers de visiteurs et en faisant participer chaque année près d'une centaine d'exposants, engagés pour la promotion touristique visant le marché intérieur ainsi que les marchés nationaux et internationaux

Budget : 98 542 €

Avis favorable, pour une aide directe de 7 000 €

Comité d'animation d'Olmeto – « 33^{ème} édition de la Foire de Baracci »

L'association organise les 9 et 10 août la 32^{ème} édition d'a Fiera di Baracci / Acqua è saluta.
Cette foire regroupe plus d'une centaine d'exposants et a pour but la promotion du bien-être, des productions et de l'artisanat local.

Budget : 39 000 €

Avis favorable, pour une aide directe de 4 000 €

OIT Porticcio - Braderie de Porticcio

L'Office intercommunal de Porticcio organise la 3^{ème} édition de la Braderie de Porticcio. Les commerçants ont ainsi l'opportunité de brader leur collection avec des touristes encore nombreux à cette période et les locaux qui en ont une attente forte. La braderie s'organise au sein de chaque commerce et se prolonge en soirée sur 3 jours.

Période : du 13 au 15 août

Partenaires de l'opération : Budget global de l'opération : 18 000 €

Avis favorable, pour une aide directe de 5 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

Association pour l'Animation et la Promotion de Levie - Les Médiévales de Levie

Les Médiévales de Levie sont devenues, depuis 13 ans, un événement attendu dans la micro-région de l'Alta-Rocca et au-delà.

Durant 3 jours, c'est tout un village qui se transforme pour devenir le théâtre d'animations, de déambulations, d'ateliers, d'expositions plongeant les 8000 visiteurs dans une atmosphère médiévale.

Plan de communication : Presse écrite, radio, réseaux sociaux

Période : du 4 au 6 septembre

Partenaires de l'opération : Communauté de Commune de l'Alta-Rocca (20 000 €), Mairie de Levie (30 000 €), ATC (20 000 €)

Plan de communication : TV, radios, presse, Réseaux sociaux – Fort impact médiatique

Budget global de l'opération : 140 000 €

Malgré l'intérêt de l'opération, l'objet de la manifestation est trop éloigné du champ d'action et d'intervention de l'EPCI de Corse.

> Avis défavorable.

Association du Chocolat et des Délices de Corse – Salon du Chocolat d'Ajaccio

7^{ème} édition du Salon du Chocolat et des Délices de Corse, au Palais des Congrès d'Ajaccio. Après le succès de la précédente édition (près de 20 000 visiteurs), il s'impose comme l'un des grands rendez-vous gourmands du grand Ajaccio, à l'approche des fêtes de Noël.

Chiffres clés : 60 exposants (locaux, nationaux et internationaux) et près de 20 000 visiteurs attendus sur 3 jours.

Temps forts : Pavillon des Arômes (café, thé et boissons de caractère), Show Chocolat plusieurs fois par jour, démonstrations de viennoiseries et de sucre artistique.

Invités d'honneur : Yannick Maurie (Champion du Monde de sucre artistique 2017), Sébastien Lagrue (Champion du Monde de la Chocolatine 2019), Chiara Serpaggi, Jean-François Devineau, Élodie Balesi et Marine Escoffier.

Espace Choco Kids : 2 000 enfants attendus et plus de 500 élèves des écoles de la CAPA invités gratuitement à une découverte pédagogique du chocolat.

Période : 31 octobre, 1er et 2 novembre 2026

Budget global de l'opération : 114 000 €

Avis Favorable, participation de l'EPCI de Corse à cette opération, et soutien financier par le versement d'une contribution plafonnée à **10 000 €**, visant à prendre en charge une partie des frais de stand des ressortissants participant à l'opération.

Une convention financière devra intervenir entre l'EPCI de Corse et l'Association organisatrice, la dotation lui sera versée sur présentation des justificatifs (KBIS des entreprises participantes, factures ou bons de commande faisant mention de la prise en charge partielle de l'EPCI de Corse).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

SYNTHÈSE 2026 :

Festivals, Foires et Salons	Aide accordée	Part EPCI-C	Part ADEC	Type de soutien
Salon des Affaires	12 000 €	6 000 €	6 000 €	Aide directe
Salon de la Chasse	10 000 €	5 000 €	5 000 €	Aide directe
Fiama Festival	5 000 €	2 500 €	2 500 €	Aide directe
Creazione	6 000 €	3 000 €	3 000 €	Aide directe
Bastia Beer Festival	1 500 €	750 €	750 €	Prise en charge frais de stand
Salon du chocolat Bastia	10 000 €	5 000 €	5 000 €	Prise en charge frais de stand
Salon Hôtellerie de plein air	3 000 €	1 500 €	1 500 €	Aide directe
Festi Bocca	10 000 €	5 000 €	5 000 €	Aide directe
Fiera d'Audde	3 000 €	1 500 €	1 500 €	Aide directe
Fiera di u turismu campagnolu	7 000 €	3 500 €	3 500 €	Aide directe
Fiera di Baracci	4 000 €	2 000 €	2 000 €	Aide directe
OIT Porticcio-Taravo-Ornano	5 000 €	2 500 €	2 500 €	Aide directe
Salon du chocolat d'Ajaccio	10 000 €	5 000 €	5 000 €	Prise en charge frais de stand
TOTAL	86 500 €	43 250 €	43 250 €	

(*) Actions cofinancées EPCI-C/ADEC/CdC dans le cadre de la convention 2026 de partenariat en cours de renouvellement et la sous-mesure de l'Axe 2 « Soutien à l'économie de proximité », qui prévoit une action collective « Organisations Foires et Salons » avec un budget de 75 000 € cofinancé à parts égales entre l'ADEC et l'EPCI-C.

Total des aides 2026 Axe 2 – « Foires et Salons » :

- Budget initial cofinancé EPCI-C/ADEC Axe 2 – « Foires et Salons » : 75 000 €
- Aides attribuées au 27 juillet 2026 : 86 500 €
- Solde budgétaire de l'Axe 2- Foires et Salons - 11 500 €

PRINCIPE DE FONGIBILITÉ :

Les enveloppes budgétaires allouées aux « Associations de Commerçants » d'une part, et aux « Associations organisatrices de Foires et Salons » d'autre part, faisant l'objet d'une fongibilité dans le cadre de la convention EPCI-C/ADEC/CdC 2026, le reliquat disponible sur l'enveloppe « Associations de Commerçants » (20 500 €) est affecté soit au complément de crédits nécessaires au programme « Foire et Salons » 2026, soit à des dossiers complémentaires pour les UC, soit les deux.

- Solde budgétaire Axe 2 - Associations de Commerçants : 20 500 €
- Solde budgétaire Axe 2 - Foires et Salons : - 11 500 €
- Solde budgétaire global disponible : 9 000 €

Fongibilité budgétaire (AC + Foires & Salons)	
Budget « Associations de Commerçants » 2026	230 000 €
Budget « Foires & Salons » 2026	75 000 €
Enveloppe totale fongible	305 000 €
Consommé « Associations de Commerçants » 2026	209 500 €
Consommé « Foires & Salons » 2026	86 500 €
Total consommé 2026 AC / Foires et Salons	296 000 €
>> Solde budgétaire 2026	9 000 €

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

CONSIDÉRANT que le Quorum est atteint :

Quorum requis pour le vote : 9

Ont voté POUR : 10

À l'unanimité,

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.

Angèle BASTIANI, Gilles GIOVANNANGELI, Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Auguste GIOVANNI, Karina GOFFI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI.

Le Bureau :

- **SE PRONONCE** favorablement sur les demandes d'attribution de subventions aux associations organisatrices de Foires et Salons pour 2026, enregistrées et instruites au 30 juin 2026 conformément à l'article 5.2 du Règlement d'attribution des aides directes « *Date de dépôt des demandes de subventions* », telles que proposées ci-dessus ;
- **DÉCIDE D'AFFECTER** une partie du solde disponible « Associations de Commerçants », d'un montant de 20 500 €, au complément de crédits nécessaires au programme « Foire et Salons » 2026, soit 11 500 €, et de consacrer le solde final de 9 000 € à des opérations complémentaires en 2026, soit en faveur des « Associations de Commerçants », soit des « Foires et Salons » ;
- **AUTORISE** le 1^{er} Vice-Président de l'EPCI de Corse à signer les conventions de mise en œuvre avec les bénéficiaires, ainsi que tous documents nécessaires au versement des aides attribuées telles que détaillées supra.

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de l'EPCI de Corse.

Bastia, le 27 juillet 2026

La Secrétaire,

Charlotte TERRIGHI

Le Président de l'établissement public
du commerce et de l'industrie de Corse,

Gilles SIMEONI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-05_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026